

**DEPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

SEANCE DU 28 JUIN 2022
Convocation du 21 juin 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-huit juin à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Etaient absents : Yvette CARTON (pouvoir à Nicole DUMONT), Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Frédéric DOMON), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE)

Madame Céline COLLET est nommée secrétaire de séance

Achat de défibrillateurs (n°15-2022)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la commune est dans l'obligation de s'équiper d'un défibrillateur intérieur pour la Salle des Fêtes, et qu'il serait envisageable de s'équiper d'un défibrillateur extérieur à placer ailleurs dans la commune. Elle présente à cet effet quatre devis de deux sociétés différentes.

Cap Vital Santé Amiens	1 331,67 € HT soit 1 598 € TTC (défibrillateur int.) 1 675 € HT soit 2 010 € TTC (défibrillateur ext.) 65 € de maintenance annuelle par défibrillateur
------------------------	--

Sécurimed	1 322,35 € HT soit 1 586,82 € TTC (défibrillateur int.) 1 712,35 € HT soit 2 054,82 € TTC (défibrillateur ext.) 100 € de maintenance annuelle par défibrillateur
-----------	--

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal retient les deux devis de la société Cap Vital Santé Amiens pour un montant de 1 331,67 € HT soit 1 598 € TTC pour un défibrillateur intérieur et de 1 675 € HT soit 2 010 € TTC pour un défibrillateur extérieur.

Le Maire,
Maria TREFCON